

sentent en des termes qui intéressent le Canada tout entier. Nous nous faisons un honneur et une joie de reproduire ces documents, comme aussi la lettre du cardinal Gasparri qui accompagne celle du Souverain Pontife.

**LETTRE DU COMITE DU TROISIEME CENTENAIRE
A SA SAINTETE**

Québec, 16 août 1915.

Sa Sainteté Benoît XV, Rome.

Très Saint-Père,

Votre Sainteté sait que les catholiques du Canada célèbrent cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans leur pays.

En 1615, des Franciscains, alors connus sous le nom de Récollets, envoyés par votre prédécesseur Paul V, d'heureuse mémoire, abordèrent nos rives, se vouèrent à la desserte de la colonie française, fondée par Champlain en 1608, et commencèrent avec un zèle incroyable l'évangélisation des indigènes de ce pays. Ils furent les fondateurs de cette Eglise canadienne dont nous sommes les fils heureux et soumis. Tel est l'événement que les catholiques du Canada veulent commémorer solennellement. Ils estiment que de tous les anniversaires qu'un peuple puisse célébrer, celui-là est le plus grand et le plus glorieux.

Un comité de catholiques, composé de prêtres et de laïques, prépare le programme des fêtes. Ce comité a poursuivi ses travaux sous le haut et distingué patronage de Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, avec l'approbation très appréciée de Son Excellence Mgr P.-E. Stagni, délégué apostolique, l'adhésion expresse de vingt de nos vénérés évêques et l'assentiment de tous.

Très Saint-Père, le comité des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada est heureux de dire à Votre Sainteté que

aint Malo (Auck-
22, sainte Cécile

Gertrude; du 19.
0, saint Félix de
-Maurice.

te CECILE (Ca-
inte Elisabeth de

Elisabeth de Hon-

aint Hughes (Hé-
e); du 21, la Pré-
J. S.

RES

s confrères pour
u lieu au grand-
i soir (13 décem-
Villa-Saint-Mar-
nés par le Père

res qui n'ont pas
envoyer son nom
ult, Villa-Saint-

LA FOI

XV

Routhier, prési-
ainsi dites du
secrétaire du
à Notre Saint-
sive au sujet de
bre, Sa Sainteté
té qu'ils repré-